

— JE DIS OUI —

AU MAINTIEN DE L'AGIRC,

DU STATUT CADRE

ET DE L'ASCENSEUR SOCIAL !

**LA CFE-CGC DÉFEND LE MAINTIEN DE L'AGIRC,
RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES CADRES,
SOCLE DE LEUR PROTECTION SOCIALE.**

POUR RÉÉQUILIBRER LES RÉGIMES DE RETRAITES
COMPLÉMENTAIRES LA CFE-CGC DEMANDE :

L'AUGMENTATION DES COTISATIONS PATRONALES ET SALARIALES

—

LE MAINTIEN D'UNE RÉVERSION STABLE À 60 %

—

LA DÉINDEXATION MESURÉE DES PENSIONS PENDANT 3 ANS

—

LE REPORT DE LA REVALORISATION DU POINT AU 1^{ER} OCTOBRE

—

LA REVALORISATION DU SALAIRE DE RÉFÉRENCE

PLUS D'INFORMATION SUR WWW.CFECGC.ORG

